

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heure quinze, le Conseil Municipal de BESSINES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe GUINOT, Maire de BESSINES.

Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

Date de la convocation : 29 mai 2026

NOM	PRESENT	ABSENT	POUVOIR
Christophe GUINOT	X		
Roland LE DREO	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Alain CAPELLE	X		
Virginie HEULIN		X	Charlotte THERRY
Grégory PREUSS	X		
Gérard RENAUDET	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Patricia BIZARD	X		
Hélène TEXEIRA LOPES		X	
Marie-Isabelle CUNHA		X	
Nicolas RANCHER	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Charlotte THERRY	X		
Emilie GONCALVES		X	Noëllia FAVIER
Noëllia FAVIER	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal

### **Délibérations :**

- 1- Désignation de trois commissaires de la Commission intercommunale des Impôts directs
- 2- Désignation des membres de la Commission communale des Impôts directs

\*  
\*                      \*

M. Bérenger BILLEROT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

M. Christophe GUINOT, Maire sortant, demande au Conseil Municipal de valider le procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 5 juin 2026.

### Délibérations :

#### **POINT 1 : Désignation de trois commissaires de la Commission intercommunale des Impôts directs**

Conformément à l'article 1650A du code des impôts, les établissements publics doivent installer une Commission Intercommunale des Impôts Directs. La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels.

Pour constituer la nouvelle CIID, la Communauté d'Agglomération du Niortais doit proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques une liste de 40 noms afin de nommer 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

Compte tenu du nombre de locaux professionnels présent sur son territoire, la commune de Bessines doit proposer trois personnes de la commune pouvant être intéressées par cette mission.

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Christophe GUINOT	X		
Roland LE DREO	X		
Marjorie CHARLES-BERLIOZ	X		
Alain CAPELLE	X		
Virginie HEULIN	X		
Grégory PREUSS	X		
Gérard RENAUDET	X		
Jean-Claude LOISEAU	X		
Patricia BIZARD	X		
Nicolas RANCHER	X		
Bérenger BILLEROT	X		
Charlotte THERRY	X		
Emilie GONCALVES	X		
Noëllia FAVIER	X		
Michel VOINEAU	X		
Isabelle PELLETIER	X		
Isabelle JEANNEAU	X		

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne M. Alain CAPELLE, M. Gérard RENAUDET, M. Marcel BŒUF.

## **POINT 2 : Désignation des membres de la Commission communale des Impôts directs**

La commission communale des impôts directs comprend, outre le maire qui en assure la présidence, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables dressée par le Conseil municipal.

Cette liste de présentation doit comporter 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les suppléants.

Pour être commissaire il faut être de nationalité française, être âgé de 25 ans au moins, être inscrit à l'un des rôles des impôts directs.

Le choix des commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes imposées à chacune des 4 taxes et en tenant compte de l'importance des hameaux.

<b>NOM</b>	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
<b>Christophe GUINOT</b>	<b>X</b>		
<b>Roland LE DREO</b>	<b>X</b>		
<b>Marjorie CHARLES-BERLIOZ</b>	<b>X</b>		
<b>Alain CAPELLE</b>	<b>X</b>		
<b>Virginie HEULIN</b>	<b>X</b>		
<b>Grégory PREUSS</b>	<b>X</b>		
<b>Gérard RENAUDET</b>	<b>X</b>		
<b>Jean-Claude LOISEAU</b>	<b>X</b>		
<b>Patricia BIZARD</b>	<b>X</b>		
<b>Nicolas RANCHER</b>	<b>X</b>		
<b>Bérenger BILLEROT</b>	<b>X</b>		
<b>Charlotte THERRY</b>	<b>X</b>		
<b>Emilie GONCALVES</b>	<b>X</b>		
<b>Noëllia FAVIER</b>	<b>X</b>		
<b>Michel VOINEAU</b>	<b>X</b>		
<b>Isabelle PELLETIER</b>	<b>X</b>		
<b>Isabelle JEANNEAU</b>	<b>X</b>		

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal dresse la liste suivante des contribuables parmi lesquels seront désignés les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants.

Nom et Prénom des candidats proposés	Résidence
<b>CONTRIBUABLES HABITANT LA COMMUNE</b>	
ALLARD Yannick	23 rue du Bourg - BESSINES
LOISEAU Jean-Claude	6 Rue du Breuil Marais - BESSINES
CAPELLE Alain	12 rue de Bellevue - BESSINES
BIZARD Patricia	10 rue des Grosses Terres - BESSINES
RENAUDET Gérard (propriétaire bois et forêt)	55 Route de Sansais - BESSINES
PINEAU-COURJAUD Nathalie	45 Rue Jean Richard - BESSINES
VOINEAU Michel	15 rue de Plaisance - BESSINES
ALLEAU Jean-Claude (propriétaire bois et forêt)	Le Port Noyer- 79270 FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
RODIER Philippe (propriétaire bois et forêt)	Le Plessis – 79270 SAINT SYMPHORIEN
DEBREUIL Yannick	7 rue de plaisance - BESSINES
LE DREO Roland	37 rue de Bellevue - BESSINES
PREUSS Grégory	Zone Commerciale La Mude - BESSINES
BOYE Jean Michel	6 allée des bains de cannes - BESSINES
LEGRAND Bernard	6 rue de Bellevue - BESSINES
BŒUF Marcel	Rue du Centre - BESSINES
BILLY Gérard	50 rue du Four - BESSINES
BILLEROT Bérenger	18 lotissement les Haies - BESSINES
GUINOT Dominique	22 rue de la Gravée - BESSINES
BARANGER Gilbert	62 Chemin du Moulin- BESSINES
RIBREAU Claudie	61 Chemin du Moulin - BESSINES
POUQUET Richard	34 lotissement les Haies - BESSINES
CUNHA Marie-Isabelle	4 Route de Charconnay- BESSINES
CHARLES-BERLIOZ Marjorie	1 lotissement les Haies - BESSINES
RANCHER Nicolas	7 rue des Aubépines - BESSINES

### FIN DES DELIBERATIONS

\*  
\*                      \*

↳ L'ordre du jour étant épuisé, le maire clos la séance.

La séance est levée à 18h20.

Le secrétaire de séance,  
Bérenger BILLEROT



Le Maire,  
Christophe GUINOT



